

Diversité des lycées d'enseignement professionnel de l'Éducation nationale

Danièle Trancart

Maître de conférences – GRIS, université de Rouen
Mission Éducation Économie Emploi, DEP

Les lycées professionnels et polyvalents publics ou privés de la métropole et des DOM, au sein du ministère de l'Éducation nationale, scolarisent près des deux tiers des effectifs de l'enseignement professionnel du second degré. Ils présentent une très grande diversité dans l'offre de formation et une relative homogénéité dans la composition sociale de leur public. Malgré le caractère limité de cette étude, la typologie réalisée sur les données de l'année scolaire 2002-2003 permet de répartir 2 104 lycées en cinq groupes : un à majorité masculine de type « industriel » (27 %), deux à majorité féminine de type « services » (36 %) où le privé est bien représenté, et deux de type « mixte » (37 %). Près d'un élève sur deux, en moyenne par lycée, poursuit ses études vers une classe de première de l'Éducation nationale, mais moins d'un sur trois dans le même établissement. Dans les lycées de type « services », les taux de poursuite d'études après une terminale BEP sont plus élevés. Par ailleurs, la cohérence de l'offre de spécialités du BEP au baccalauréat professionnel peut expliquer, en partie, la variabilité des taux de poursuite d'études vers la classe de première.

LES ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE : DIPLÔMES, DOMAINES ET SPÉCIALITÉS DE FORMATION

Après la troisième, près d'un élève sur trois s'oriente vers une seconde professionnelle ou un CAP sous statut scolaire et moins d'un sur dix vers une formation professionnelle en apprentissage.

Les 700 000 élèves de l'enseignement professionnel scolarisés au sein

du ministère de l'Éducation nationale (MEN), en 2002-2003, représentent près des deux tiers des effectifs de l'enseignement professionnel de second cycle. Les autres élèves de l'enseignement professionnel se répartissent dans des formations relevant du ministère de l'Agriculture (moins d'un élève ou apprenti sur dix) et de l'apprentissage sous tutelle du MEN (un quart des effectifs).

La quasi-totalité de l'enseignement professionnel, sous tutelle du MEN, est dispensée dans les lycées professionnels et polyvalents, publics ou privés, selon une répartition qui diffère légèrement selon le secteur (tableau 1). Les sections professionnelles dans les lycées d'enseignement général ou technologique ou les

TABLEAU 1 – Les élèves de l'enseignement professionnel sous tutelle du MEN. Répartition public-privé en 2002-2003 (en %)

Types d'établissements	Public	Privé
Lycées professionnels	76	67
Lycées polyvalents	23	24
LET	0,0	5
LEGT	0,0	3
LG	0,0	0,0
Autres (collèges, EREA)	1	1
Total	100 (554 964 élèves)	100 (137 522 élèves)

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.

Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, public + privé, 2002-2003.

collèges ne regroupent qu'environ 1 % des élèves dans le secteur public et près de 9 % dans le secteur privé. Les principales formations dispensées sont : le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) en deux ans, le brevet d'études professionnelles (BEP) en deux ans et le baccalauréat professionnel en deux ans. Le CAP en trois ans a presque disparu, les BEP, CAP ou baccalauréats professionnels en un an ne regroupent que 6 000 élèves environ en 2002-2003, secteurs public et privé confondus ; les mentions complémentaires et brevets des métiers regroupant près de 1 % des élèves.

Les élèves des trois principales

formations se répartissent de la même manière entre les secteurs public et privé, avec une part en baccalauréat professionnel légèrement supérieure dans le privé (*tableau 2*).

Concernant la répartition académique de l'enseignement professionnel, des différences importantes apparaissent : le poids des formations professionnelles est élevé dans les académies de Lille, Amiens, Besançon, Reims et Caen et dans les DOM, et moindre dans celles d'Île-de-France, d'Aix-Marseille, Nice et Strasbourg¹.

Dans la suite de notre travail, nous nous intéresserons au champ des élèves et des établissements du MEN de

France métropolitaine et des DOM et aux principales formations CAP en deux ans, BEP en deux ans et baccalauréat professionnel en deux ans, soit 95 % des effectifs scolarisés.

Les domaines de formation les plus développés (*tableau 3*) sont la mécanique-électricité-électronique (pour le domaine de la production) et échanges et gestion, communication-information et services aux personnes (pour le domaine des services). L'offre dans le domaine tertiaire des services est beaucoup plus importante dans le privé que dans le public (70,7 % contre 52,2 %). Ce développement de l'offre dans le privé s'explique, en partie, par le coût moindre des spécialités de services (équipement, maintenance...).

Si l'on étudie la répartition des spécialités selon le diplôme préparé et le secteur, on peut faire les observations suivantes (*tableaux 4 et 5*) : – en CAP, on compte 39 % d'élèves dans les spécialités des services, dans le public, contre 69 % dans le privé (dont 43 % de services aux personnes : coiffure-esthétique et travail social) ;

– en BEP, dans le public, la part d'élèves dans les spécialités des services est comparable à celle des spécialités de la production (respectivement 51 % et 49 %), alors qu'elle dépasse les deux tiers dans le privé ;

– les profils de distribution d'élèves dans les spécialités en baccalauréat professionnel sont comparables à ceux de BEP avec une part plus importante de « échanges et gestion », surtout dans les lycées privés.

TABLEAU 2 – Les élèves de l'enseignement professionnel sous tutelle du MEN. Répartition par formation en 2002-2003 (en %)

Formations	Public	Privé
CAP	12	11
BEP	64	61
Baccalauréat professionnel	23	27
Autres (mention complémentaire, brevet des métiers)	1	1
Total	100 (554 964 élèves)	100 (137 522 élèves)

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.
Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, public + privé, 2002-2003.

TABLEAU 3 – Les élèves de l'enseignement professionnel sous tutelle du MEN. Répartition par domaine de spécialité en 2002-2003 (en %)

Domaines de spécialité	Public	Privé
Mécanique, électricité-électronique	30	21
Génie civil, construction, bois	8	3
Transformations	5	4
Matériaux souples	4	1,0
Spécialités pluritechnologiques de la production	1	0,0
Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	0,0	0,0
Total Production	48	29
Échanges et gestion	25	34
Communication et information	13	14
Services aux personnes	12	21
Services à la collectivité	2	1
Total Services	52	71
Total	100 (537 392 élèves)	100 (12 277 élèves)

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.
Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, public + privé, 2002-2003.

NOTE

1. Voir *Géographie de l'École*, n° 8, MEN-Direction de l'évaluation et de la prospective, avril 2003.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

On compte 2 171 établissements d'enseignement professionnel (1 540

lycées professionnels et 631 lycées polyvalents, France métropolitaine et DOM).

Les principaux indicateurs disponibles (issus du système d'information SCOLARITÉ) pour

caractériser les établissements se rapportent à « l'offre de formation », aux caractéristiques des élèves et aux variables de contexte (académie, nature de l'établissement et secteur). Après avoir décrit les principales caractéristiques des établissements relativement à ces dimensions, nous tenterons de les synthétiser en proposant une typologie des lycées professionnels.

TABEAU 4 – Les élèves de l'enseignement professionnel du MEN (en %)

Spécialités	CAP		BEP		Baccalauréat professionnel	
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé
Total Production, Agriculture, Transformation	15	13	4	2	6	3
Génie civil, construction, bois	20	7	8	3	6	2
Matériaux souples	9	1	4	2	2	1
Mécanique, électricité, électronique	17	10	33	22	30	21
<i>dont : Structure métallique</i>	8	3	3	12	11	9
<i>Électricité-électronique</i>	6	3	14	10	17	11
Total Production	61	31	49	29	44	27
Échanges et gestion	11	11	27	36	30	43
<i>dont : Commerce-vente</i>	10	10	11	16	13	23
<i>Comptabilité-gestion</i>			14	17,50	14	19
Communication et information	4	0	14	13	17	19
<i>dont : Secrétariat-bureautique</i>			13	13	15	17
Services aux personnes	20	43	5	20	4	10
<i>dont : Sanitaire et social</i>	3			16		
Travail social		8				
Hôtellerie	9		5	4		
Coiffure	8	25				
Services aux collectivités	4	5	2	2	1	
Total Services	39	59	51	71	56	73
Total	100	100	100	100	100	100
	54 095 élèves	12 239 élèves	348 688 élèves	76 785 élèves	134 609 élèves	33 353 élèves

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.
Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, 2002-2003.

Tableau 5 – Combinaisons de formations dans l'enseignement professionnel en 2002-2003 (en %)

	Lycées polyvalents		Lycées professionnels	
	Public (490)	Privé (141)	Public (1 078)	Privé (462)
BEP seul	21	25	1	20
BEP et baccalauréat professionnel	45	48	30	44
Les trois formations (CAP, BEP, baccalauréat professionnel)	30	20	67	22
Autres combinaisons	4	7	2	14
Total	100	100	100	100

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.
Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, 2002-2003.

Diversité de l'offre dans les lycées polyvalents et professionnels

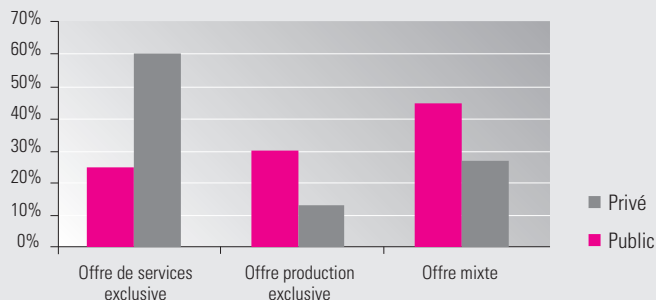
Une grande diversité d'offre apparaît dès que l'on analyse la répartition des spécialités. En effet, d'un établissement à l'autre, les formations proposées ne présentent pas le même profil. On peut tout d'abord remarquer que le BEP est présent dans presque tous les établissements (97 %), le baccalauréat professionnel dans 86 % des établissements alors que le CAP n'est présent que dans moins de la moitié des établissements.

Il existe des établissements dont l'offre est mixte et d'autres dont l'offre est exclusivement de services ou de production. Ainsi, 60 % des établissements du privé ne proposent que des spécialités de services, alors que dans le public ils sont 25 % (*graphique 1*).

Si l'on s'intéresse au détail de l'offre de spécialités par formation, des écarts de profils apparaissent également (*graphiques 2a, 2b, 2c*).

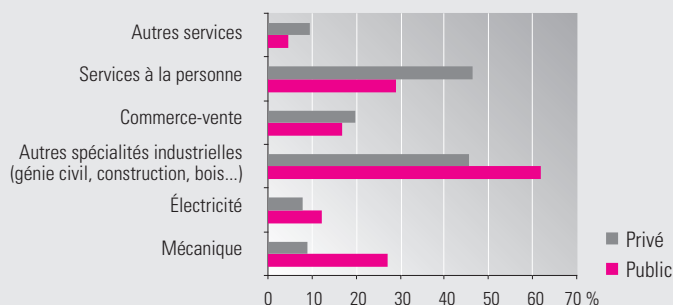
Ainsi, pour le CAP, dans le public, les spécialités les plus fréquentes sont les sections industrielles telles que génie civil, construction ou bois avec une offre dans plus de 60 % des établissements publics et dans près de 45 % des établissements privés.

GRAPHIQUE 1 – Offre de production ou de services dans les lycées d'enseignement professionnel en 2002-2003

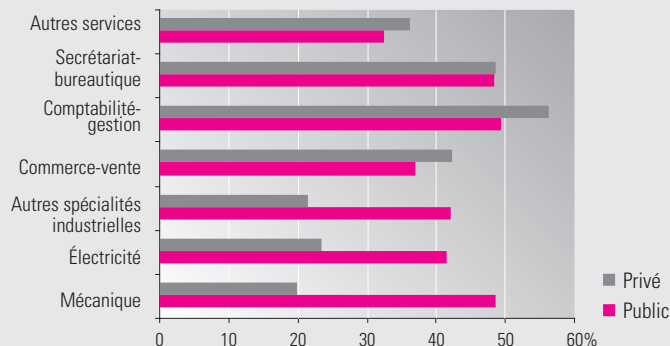


Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.
Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, public + privé, 2002-2003.

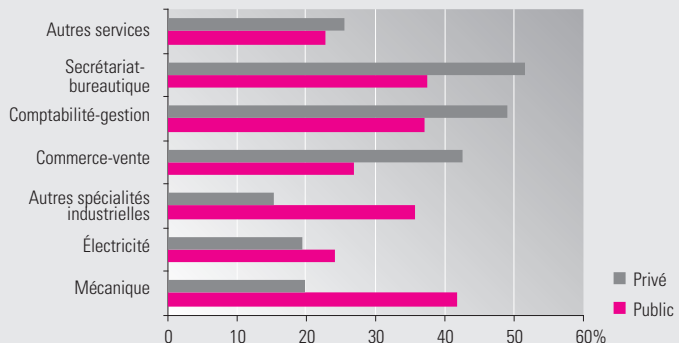
GRAPHIQUE 2a – L'offre de spécialités en CAP dans les établissements professionnels du MEN en 2002-2003



GRAPHIQUE 2b – L'offre de spécialités en BEP dans les établissements professionnels du MEN en 2002-2003



GRAPHIQUE 2c – L'offre de spécialités en baccalauréat professionnel dans les établissements professionnels du MEN en 2002-2003



Les services à la personne (coiffure, esthétique, etc.) sont également bien représentés dans plus de 45 % des établissements privés et près de 30 % des établissements publics.

Le profil de l'offre des BEP est très différent : une offre à la fois plus large et bien répartie dans le public avec près de 50 % des établissements proposant les spécialités administratives de services telles que comptabilité-gestion, secrétariat et les spécialités de la mécanique. On compte également 40 % des établissements publics proposant les spécialités commerce-vente ou électricité. Dans les établissements privés, en BEP, l'offre de spécialités de services est nettement plus importante que l'offre de spécialités de production ou industrielles.

La structure de l'offre de baccalauréats professionnels est du même type que celle des BEP avec un niveau comparable pour les spécialités de services, mais plus faible pour la production (probablement en raison du nombre d'élèves inférieur en baccalauréat professionnel et de la moindre poursuite d'études dans les spécialités de la production).

Pour les établissements offrant les trois formations (CAP, BEP et baccalauréat professionnel) ou les deux formations (BEP et baccalauréat professionnel), on peut étudier la cohérence de l'offre de spécialités pour le passage du BEP (ou très exceptionnellement CAP) vers la première professionnelle (tableau 6). Concernant les spécialités les plus fréquentes (électricité-électronique, mécanique, commerce-vente, comptabilité-gestion et secrétariat-bureautique), la cohérence de l'offre de formation est plus grande dans le privé que dans le public. Elle va de 54 % (électricité

dans les lycées polyvalents publics) à 85 % (mécanique ou secrétariat dans les lycées professionnels privés).

Caractéristiques des élèves

L'origine sociale des élèves, la nationalité, le sexe et le retard scolaire sont les variables mobilisées pour décrire la population des élèves accueillie en lycées polyvalents ou professionnels (tableau 7). La différenciation sociale entre élèves de l'enseignement professionnel et élèves de seconde générale et technolo-

gique est forte. En effet, si l'on compte près de 27 % d'élèves issus de milieu défavorisé (ouvriers, inactifs et chômeurs) dans le second degré général et technologique, on en compte deux fois plus (54 %) dans le second degré professionnel. La part d'élèves étrangers est également plus forte (6,4 % contre 3,8 %). Les élèves de l'enseignement professionnel sont aussi plus âgés : 32 % des élèves ont au moins deux ans de retard en première année de CAP ou BEP contre 6 % en seconde générale et technologique. Enfin, la part de garçons est plus forte dans l'enseignement professionnel.

Les établissements publics scolarisent davantage d'élèves issus de milieu défavorisé, d'élèves étrangers et plus souvent des élèves moins âgés que les établissements privés. Les filles sont également plus nombreuses dans les lycées privés en raison de l'offre plus importante de spécialités tertiaires.

TYPOLOGIE DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ PROFESSIONNEL

Une typologie des établissements du second degré professionnel a été construite afin de résumer les données présentées précédemment (on se restreint ici aux 96 % des établissements proposant au moins un BEP, soit 2 104 établissements en 2002-2003 (en France métropolitaine et DOM)².

On distingue cinq groupes principaux d'établissements (tableau 8) : le groupe de lycées correspondant à une offre exclusive de production, deux groupes de lycées correspondant à une offre exclusive de services et deux groupes dits « mixtes ».

TABLEAU 6 – Cohérence entre l'offre en BEP ou CAP et l'offre en baccalauréat professionnel (en %)

	Lycées polyvalents		Lycées professionnels	
	Public (490)	Privé (141)	Public (1 078)	Privé (462)
Mécanique	75	72	82	85
Électricité-électronique	53	74	54	73
Commerce-vente	67	80	72	78
Comptabilité	71	84	74	78
Secrétariat-bureautique	71	81	75	85

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.

Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, 2002-2003.

Lecture – 67 % des lycées polyvalents offrent à la fois BEP et baccalauréat professionnel en correspondance dans la spécialité commerce-vente. Il faut noter que les spécialités commerce-vente, comptabilité, secrétariat-bureautique correspondent chacune à un BEP, la spécialité électricité-électronique à deux BEP, mais que le domaine de la mécanique correspond à neuf BEP.

Tableau 7 – Caractéristiques des élèves (en %)

	Lycées polyvalents		Lycées professionnels	
	Public (490)	Privé (141)	Public (1 078)	Privé (462)
Part d'élèves défavorisés en BEP	53	37	59	45
Part d'élèves défavorisés en baccalauréat professionnel	53	41	57	44
Part d'élèves étrangers	7	2	6	3
Part de garçons	57	48	59	45
Âge moyen	17 ans	17 ans	17 ans	17 ans
Retard scolaire d'au moins un an	79	80	79	82
Retard scolaire d'au moins deux ans	30	32	31	35

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.

Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, 2002-2003.

Remarque : les données présentées sont des moyennes par établissement.

NOTE

2. Les variables actives de l'analyse sont les suivantes : effectif total, existence de spécialités de service, existence de spécialités de production, existence de CAP, existence de spécialités de la mécanique, de l'électricité, des autres spécialités de production, du commerce, de la comptabilité, du secrétariat, des autres spécialités de services, existence d'une offre mixte (services et production), part d'élèves défavorisés (enfants d'ouvriers, d'employés, d'inactifs), part d'élèves en retard de deux ans et plus, part de garçons, part d'élèves étrangers. Les variables supplémentaires sont : le secteur (public ou privé), l'académie, la nature du lycée (polyvalent ou professionnel).

Le groupe A de lycées « production » (27 % des établissements) comprend des lycées à majorité masculine (93 % de garçons contre 56 % en moyenne), de taille inférieure à la moyenne (250 élèves contre 310). L'offre de CAP est proposée dans 60 % des cas (55 % en moyenne) et l'offre de baccalauréats professionnels dans 86 % des cas (88 % en moyenne). Les principales spécialités de formation proposées en BEP sont électricité (66 %) et mécanique (70 %). Les caractéristiques sociales des élèves ne présentent pas d'écarts significatifs par rapport à la moyenne.

Les groupes B et C de lycées « services » regroupent respectivement 29 % et 7 % des établisse-

ments. Le groupe B comprend des établissements de taille inférieure à la moyenne (284 élèves contre 310 élèves) à dominante féminine (69 % de filles contre 44 % en moyenne) et proposant une offre de services surtout administrative (plus de 80 % en comptabilité et secrétariat, contre 50 % en moyenne). L'offre de CAP est minoritaire (37 % des établissements contre 55 % en moyenne) alors que l'offre de baccalauréats professionnels est présente dans tous les établissements. Le secteur privé est dominant (41 % de lycées privés contre 26 % en moyenne). Le groupe C se différencie du groupe B par le fait que la poursuite d'étude en baccalauréats professionnels après le BEP n'y est pas possible.

Toutes les principales spécialités de services sont proposées. Les élèves présentent des profils légèrement moins défavorisés que la moyenne. Il s'agit plutôt d'établissements privés et/ou polyvalents (53 % de lycées privés et 55 % de lycées polyvalents, contre respectivement 26 % et 29 % en moyenne).

Les groupes D et E rassemblent les établissements dits « mixtes » (respectivement 24 % et 13 % des établissements), proposant à la fois des spécialités de services et des spécialités de production. Les effectifs sont supérieurs à la moyenne (443 pour le groupe D, 355 pour le groupe E et 310 en moyenne). Si la presque totalité des établissements du groupe D offre les deux spécialités administratives (comptabilité et secrétariat), les établissements du groupe E les proposent très rarement.

Cette typologie descriptive des établissements de second degré professionnel est structurée par les caractéristiques d'offre de services ou de production. Les caractéristiques des élèves sont peu discriminantes, contrairement à ce que l'on constate dans les typologies de collèges (voir *Géographie de l'École*, avril 2003). En effet, si, en moyenne, on compte 45 % d'élèves défavorisés par collège, les groupes de collèges dits « très défavorisés » et « défavorisés » en accueillent plus de 65 % alors que le groupe de collèges dit « très favorisés » en compte 16 %.

Les académies ne se distribuent pas au hasard dans les groupes (*graphique 3*). Ainsi, le groupe dit « mixte » est surreprésenté à Orléans-Tours, Rennes, Lille, Nantes et Poitiers avec plus de 44 % des lycées alors qu'il est très sous-représenté à Paris, avec seulement 6 % des lycées.

TABLEAU 8 – Caractéristiques des groupes de la typologie des établissements d'enseignement professionnel (en %)

	Groupe A (27%)	Groupe B (29%)	Groupe C (7%)	Groupe D (24%)	Groupe E (13%)	Moyenne
Part de lycées dits « mixtes » (services et production)	0	0	0	100	100	38
Part de garçons	93	31	28	46	67	56
Effectif	251	284	112	443	355	310
Part de CAP	60	37	32	67	76	55
Part de bac. professionnels	86	100	0	99	98	88
Offre BEP électricité	66	0	0	50	52	57
Offre BEP mécanique	69	0	0	61	62	41
Offre BEP autre production	56	0	0	59	57	37
Offre BEP commerce	0	58	21	57	47	38
Offre BEP comptabilité	0	81	47	96	16	52
Offre BEP secrétariat	0	77	33	100	1	48
Offre BEP autres services	0	41	53	46	50	33
Retards deux ans et plus	31	33	34	30	31	32
Étrangers	5	6	5	6	5	6
Défavorisés	52	51	48	59	55	54
Lycées privés	18	41	53	14	16	26
Lycées publics	82	59	47	86	84	74
Lycées polyvalents	30	33	55	22	21	29
Lycées professionnels	70	67	45	78	79	71

Source – DEP, système d'information SCOLARITÉ.

Champ – MEN, France métropolitaine et DOM, 2002-2003.

Remarque – les données présentées sont des moyennes par établissement.

Les poursuites d'études vers une classe de première

Les parcours des élèves au sein de la voie professionnelle sont marqués par des ruptures beaucoup plus importantes que celles des élèves des voies générales et technologiques.

D'une part, les réorientations en dehors des filières scolaires du MEN ou les abandons sont nombreux à l'issue d'une première année de BEP, CAP ou baccalauréat professionnel (entre 12 et 15 %). Les raisons évoquées, le plus souvent, soulignent les effets de la procédure d'affectation dans une spécialité éloignée du vœu de l'élève ou dans un établissement éloigné du domicile. L'apprentissage est également une des voies de réorientation possible ; les élèves étant alors attirés par une certaine rétribution.

Par ailleurs, la poursuite d'études après un BEP ne concerne que près d'un élève sur deux (quel que soit l'établissement).

Les taux de poursuite d'études à l'issue du BEP au sein du même établissement ou dans un autre établissement sont les deux indicateurs retenus pour compléter la typologie précédente³.

Le calcul du taux de poursuite d'étude au-delà du BEP a été réalisé à partir de la base scolarité pour deux années consécutives : 2001-2002 (année $n-1$) et 2002-2003 (année n) : les effectifs d'élèves inscrits l'année $n-1$ en BEP se ventilent dans une des destinations suivantes l'année n : première professionnelle (première année de baccalauréat professionnel), première d'adaptation ou seconde générale ou technologique, autres premières (autres premières générales et

technologiques, redoublement du BEP, autres (mentions complémentaires, autres BEP ou CAP). En comparant les différents effectifs l'année n et l'année $n-1$, on peut calculer des taux de poursuite d'étude vers une première professionnelle ou d'adaptation, par établissement d'origine, et évaluer les sorties du système scolarité (abandons ou apprentissage). Le taux d'accès en première rapporte les passages en classe supérieure aux départs de la classe inférieure.

Le *tableau 9* montre que les établissements du groupe B (établissements de petite taille, de services

NOTE

3. Une nouvelle typologie a été réalisée mais ne présentait pas de différences majeures avec la précédente, ce qui explique pourquoi nous avons préféré enrichir celle réalisée par des nouvelles variables.

GRAPHIQUE 3 – Répartition académique des trois groupes principaux de la typologie

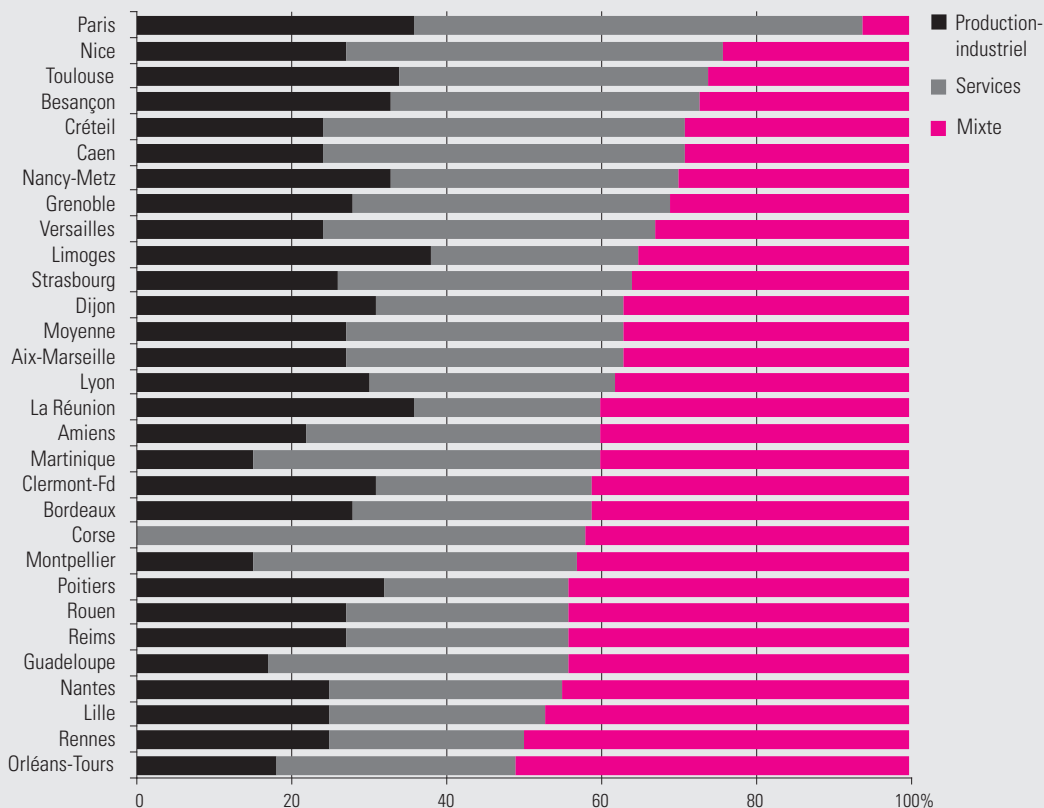


TABLEAU 9 – Parcours scolaires des élèves de l'enseignement professionnel dans le même établissement (en %)

	Groupe A (567 lycées) (27%)	Groupe B (606 lycées) (29%)	Groupe C (156 lycées) (7%)	Groupe D (498 lycées) (24%)	Groupe E (277 lycées) (13%)	Moyenne
Taux de passage en première professionnelle (quel que soit l'établissement)	37,2	51,6	0,0	40,6	36,1	39,3
Taux de passage en première professionnelle dans le même établissement	24,9	39,7	0,0	28,2	24,4	26,8
Taux d'accès en première (quel que soit l'établissement)	52,1	61,0	29,7	48,7	44,1	51,0
Taux d'accès en première dans le même établissement	31,7	41,9	15,2	33,1	28,9	33,3

et plutôt du secteur privé) ont de meilleurs taux de poursuite d'études au-delà du BEP (61 % globalement et 42 % dans le même établissement, contre 51 % et 33 % en moyenne). À l'opposé, les établissements du groupe E (dit « mixte » mais majoritairement industriel) ont des taux de poursuite d'études inférieurs à la moyenne (44,1 % globalement et 28,9 % dans le même établissement contre 51 % et 33 % en moyenne). Quant aux faibles taux du groupe C, ils s'expliquent par l'absence de baccalauréat professionnel dans ces établissements. En effet, de nom-

breux établissements de ce groupe sont polyvalents et proposent donc des poursuites d'études vers la filière technologique. De plus, une majorité d'établissements de ce groupe offre des BEP de spécialités sanitaires et sociales pour lesquelles il n'existe pas de baccalauréat professionnel correspondant à cette spécialité.

La diversité des établissements professionnels du second degré, décrite par une typologie en cinq groupes, est structurée par les profils de l'offre de diplômes et spécialités de formation. Par ailleurs, les caractéristiques des élèves présentent une

relative homogénéité d'un groupe à l'autre contrairement aux typologies que l'on peut construire sur l'ensemble des lycées ou des collèges. Enfin, les différences de taux de poursuite d'études des élèves de la terminale BEP à la classe de première (professionnelle ou d'adaptation) s'expliquent en partie par l'appartenance aux groupes, avec plus de poursuite dans les spécialités de services, et par la cohérence de l'offre de spécialités de formation dans les établissements.

